

sa co-opération ; toutes les communications seront examinées avec soin, impartialité et nous nous proposons de rétribuer convenablement les auteurs dont les œuvres auront reçu notre approbation.

Des listes d'abonnement sont, dès ce jour, déposées chez les principaux libraires du Canada et des Etats-Unis. Nous prions les personnes prêtes à nous favoriser, de signer ces listes, afin que nous connaissions ceux de nos compatriotes qui souhaitent d'avoir un journal littéraire français au Canada.

Le prix d'abonnement à la *Ruche Littéraire* sera, comme par le passé, de \$2 par année ; INVARIABLEMENT payable d'avance.

G. H. CHERRIER.

H. E. CHEVALIER.

Pour toute la partie concernant l'administration, s'adresser à M. G. H. Cherrier, boîte 701.

Pour la rédaction, à M. H. E. Chevalier.

Les lettres non-affranchies seront RIGOREUSEMENT refusées.

Montréal, 15 septembre 1858.

A NOS LECTEURS.

Nous reprenons aujourd'hui la publication de la *Ruche Littéraire*. Ce numéro est le premier de la troisième année, cinquième série. A dater de cette époque notre revue paraîtra régulièrement entre le 1^{er} et le 5 de chaque mois. Les bureaux sont provisoirement établis dans ceux du journal le *Pays*, à Montréal. C'est là que les abonnements seront reçus par l'administrateur, M. G. H. Cherrier. Les abonnements sont INVARIABLEMENT payables d'avance. Nous n'enfreindrons pas cette règle. Toute demande d'abonnement devra en conséquence être accompagnée d'une somme de \$2 pour le Canada et \$2½ pour les Etats-Unis. L'obligation où nous sommes de payer une partie des frais de poste pour les numéros expédiés hors des limites des provinces britanniques, nécessite cette augmentation des prix d'abonnement pour les personnes résidant à l'étranger. Les communications adressées à l'administration ou à la rédaction de la *Ruche Littéraire* devront être *affranchies* ; les manuscrits reçus aux bureaux ne seront pas rendus.

Notre prospectus, renfermant l'exposé de la conduite que nous nous proposons de tenir, nous ne croyons pas utile de revenir sur ce sujet. C'est à la prière de plusieurs amis que nous nous sommes décidés à recommencer l'œuvre que nous avions entreprise en 1853 et suspendue en 1855. Nous espérons que ces amis seront fidèles à la parole qu'ils nous ont donnée et que la *Ruche Littéraire* recevra les encouragements du public. Ce numéro est expédié à un grand nombre de personnes ; celles qui ne l'estimeront pas digne de leur attention sont priées de nous le renvoyer dans les huit jours qui suivront sa réception, autrement nous les considérerons comme abonnées.

Lisez et jugez.

LES EDITEURS.

P. S. — Toute personne qui nous procurera dix souscripteurs aura droit à un abonnement gratuit.

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LA

NATIONALITE CANADIENNE.

Langue et Nationalité, ces deux termes ne sont pas homonymes, pas synonymes, mais ne vous semble-t-il pas qu'ils soient ce que la mère est à la fille et qu'un peuple soit toujours là pour légitimer les liens qui les unissent ?

C'est la langue qui enfanta la nationalité ; c'est elle qui l'a allaitée, c'est elle qui la soutient, et c'est elle qui la fait et la fera prospérer dans le cours des âges. Depuis la destruction de Babel jusqu'à nos jours, les hommes se sont toujours réunis aux hommes qui entendaient les mêmes signes qu'eux et y répondaient. Matériels et grossiers d'abord, ces signes ont changé, peu à peu, avec l'augmentation des groupes humains. Les besoins, puis les désirs individuels en ont varié la forme, adouci la rudesse, étendu la signification. Le substantif a dû précéder le verbe, antérieur lui-même aux autres parties du langage ou du discours, comme nous disons maintenant. Ensuite sont venues les distinctions des genres. Rares, obtuses dans les langues primitives, peu accentuées dans celles que la délicatesse des sentiments n'a point polies, ces distinctions nous paraissent le comble du perfectionnement de notre espèce.

C'est à la distinction si minutieuse, si exigeuse des genres que la langue française doit sa supériorité sur toutes les autres. Aussi est-elle la plus difficile à parler et la plus fidèle interprète des passions. A ce mot passion nous donnons son extension la plus large, la plus absolue, celle qui non seulement part du cri de l'enfant irrité par le refus d'un bonbon et va jusqu'à l'expression de la douleur d'un honnête homme frappé par le déshonneur, mais encore celle qui joue avec la forme, brode une coquetterie sur les lèvres, quand l'âme est tenaillée par les angoisses, qui anime nos salons, comme elle flamboie à nos tribunes, et caresse l'esprit quand le cœur déborde de fiel.

La langue française séduit, alors même que ses sœurs ne font qu'agiter. En habit de céramonie, elle est intraitable, comme Marie Thérèse sur les lois de l'étiquette ; mais en négligé, vous la trouvez souple, comme la Esméralda, puis riieuse à l'excès, piquante si vous le voulez, amoureuse pour vos caprices et toujours bonne fille, quand vous lui laissez le champ libre.

Avec les langues étrangères on parle, avec la langue française on cause. C'est bien certainement le souvenir de la langue française qui dictait naguère, en anglais, à une femme spirituelle les conseils suivants :

"Apprenez à causer. A cet égard, l'éducation des femmes est déplorablement négligée. Si j'avais une fille, la première chose que je voudrais qu'elle sût, en matière de charmes artificiels, c'est que, bien causer est une qualité plus grande pour une dame que la musique ou la danse. Une femme qui cause bien est toujours sûre de commander l'admiration et le respect dans toute société."